

## REPARTITIONS DES CHARGES - ST JEAN D'ANGELY

PARTENAIRE

CCP

## AMENAGEMENTS FONCIERS ET TRAVAUX PREPARATOIRES

Commande des réseaux auprès des différents prestataires:		
eaux usées	existant	
eau	existant	
électricité (compteur chantier si création de ligne)	existant	
commande de la BOX ADSL si ligne analogique éligible ou routeur 4G		X
Amenée des réseaux du point de livraison vers le point de service sur l'aire: eau, eaux usées, électricité	existant	
Amenée du réseau téléphonique	X	
Stabilisation et marquage des emplacements et voies de circulation	existant	
Aménagement paysager et clôture du terrain	existant	
Bitume ou béton sur les zones d'accès	X	
Réalisation îlots béton contrôle d'accès, signalétique, coffrets électriques	X	
Réalisation de traits de scie pour boucles magnétiques ou coulage dans le béton	existant	
APAVE / Bureau de contrôle / CONSUEL	X	

## SIGNALISATION DE L'AIRES

Installation d'une signalétique directionnelle autour de l'aire	existant	
---	----------	--

## FOURNITURE MATERIELS

Equipements CAMPING-CAR PARK (voir bon de commande)		X
Câblage du contrôle d'accès depuis la chambre de tirage		X

## POSE ET RACCORDEMENT DES EQUIPEMENTS CAMPING-CAR PARK (gabarits transmis lors de la réunion technique par CCP)

Pose et raccordement du contrôle d'accès + automate de paiement		X
Pose et raccordement du système WIFI		X
Pose et raccordement de la TGBT		X
Pose et raccordement du système vidéo-surveillance (si option retenue)		X
Pose du mât WIFI / vidéo-surveillance	existant	
Pose et raccordement des coffrets électriques		X
Pose de la signalétique	X	
Pose des câbles du contrôle d'accès depuis la chambre de tirage		X
Tranchées, gaines électriques	X	
Pose des câbles des coffrets électriques depuis le point de livraison EDF (selon devis PR1811-1446)		X

## ENTRETIEN DE L'AIRES

Propreté	X	
Espaces verts	X	
Voirie / Déneigement	X	
Equipements hors borne de services existante (voir contrat de maintenance)		X
Remplissage régulier de l'automate CB en carte d'accès	X	

## ABONNEMENTS ET CONSOMMATIONS

EAU	X	
ELECTRICITE	X	
ADSL avec IP FIXE dédiée à l'aire (gestion administrative par CCP)	X	
REDEVANCE ordures ménagères	X	
Impôts fonciers	X	
Assurance	X	
Sécurisation des données Wi-Fi (gestion administrative par CCP)	X	
LYRA, sécurisation de la ligne ADSL pour paiements sécurisés CB (gestion administrative par CCP)	X	

## GESTION COMMERCIALE

Assistance téléphonique de 7 heures à minuit (selon saison), 365 jours/an		X
Encaissement des entrées (Séjours)		X
Gestion des entrées et sorties		X
Facturation des camping-caristes		X
Promotion de l'aire et son territoire		X
Suivi vidéosurveillance de 7 heures à minuit (selon saison) (si option retenue)		X
Animation du réseau CAMPING-CAR PARK		X
Suivi de la qualité de service		X
Collecte de la taxe de séjour (Base camping 1* exclusivement)		X

Bon pour accord, le :

Signature et cachet:

**AR PREFECTURE**

017-211703475-20181213-2018\_12\_D10-BF

Regu le 18/12/2018

**LIVRAISON EQUIPEMENTS:**

Les équipements stockés devront être livrés sur l'aire par les services de la ville le jour de leur installation.

Avant expédition des équipements, une photo des palettes correspondant à l'ensemble des éléments emballés sera envoyée par l'occupant aux services réceptionnaires de la commune.

Ceci permettra aux services techniques réceptionnant les palettes d'accuser ou non la bonne réception des éléments envoyés par CCP.

**TRAVAUX - ENTRETIEN - ABONNEMENTS**

Les installations et les équipements mis en place dans le cadre de la présente convention seront réalisés conformément aux normes techniques aux règles de l'art.

L'occupant devra s'abstenir de tout ce qui pourrait troubler la tranquillité ou la sécurité des lieux mis à sa disposition ou nuire à leur bonne tenu

La commune devra maintenir en bon état d'entretien, de bon fonctionnement et de propreté, pendant toute la durée des présentes, ses installations conformément aux règles de l'art.

En cas de non-respect de ce dernier engagement, CAMPING-CAR PARK se réserve le droit de faire réaliser les travaux qui incombent au partenaire par un tiers, aux frais du partenaire (propreté, espaces verts, ...)

**COMMUNICATION:**

CAMPING-CAR PARK prend à sa charge tous les encarts publicitaires présents dans les guides **dédiés**, la page web CAMPING-CAR PARK et les newsletters. La Commune prendra à sa charge les encarts liés à son Office de Tourisme.

La relation CAMPING-CAR PARK / OFFICE TOURISME est systématiquement une relation gagnante-gagnante dans le cas d'échange de bon procédé.

CAMPING-CAR PARK prendra chaque année à sa charge la création des supports tarifaires de l'aire. A compter de la deuxième année d'exploitation, le partenaire prendra à sa charge les frais d'impression et frais d'envoi de tous supports.

**Bon pour accord, le :**

**Signature et cachet:**